



## Appel à candidatures pour l'inscription aux Masters de l'ISCAE au titre de l'année universitaire 2022/2023

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) propose une offre de formation en Masters variée dans les domaines des Sciences Comptables et des Sciences de Gestion (Les maquettes descriptives de nos masters sont disponibles sur le site de l'ISCAE <http://www.iscae.rnu.tn/index.php/formations/nos-masters>). L'ouverture des dépôts de candidatures aux deux Masters de recherche et aux dix masters professionnels (Régime LMD) au titre de l'année universitaire 2022-2023 démarre **le 02 juin 2022**.

### I. CRITERES D'ELIGIBILITE, LISTE DES MASTERS, CAPACITE D'ACCUEIL ET PUBLIC CIBLE

L'ISCAE informe les titulaires d'une licence, d'un diplôme d'ingénieur ou de tout autre diplôme équivalent que la procédure de sélection pour l'inscription aux masters est organisée en deux phases.

- **Une première phase de présélection:** cette étape se base sur un score de présélection (détaillé dans la sous-section I.2)
- **Une deuxième phase de sélection finale:** les candidatures présélectionnées sont examinées sur dossier et sont évaluées selon des critères spécifiques à chaque commission de Master (décrits dans le tableau 3. Procédure de sélection finale).

#### *Critères d'éligibilité*

*a- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans la discipline correspondant au master voulu ;*

*b- être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.*

*c- Justifier d'une expérience professionnelle de plus de trois années dans la même entreprise après l'obtention du diplôme de licence ou de maîtrise (candidature en hors quota).*

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

<b>Tableau 1. Liste des Masters de l'ISCAE (année universitaire 2022/2023)</b>				
<b>Type de Master</b>	<b>Intitulé du master</b>	<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Spécialités demandées</b>	<b>Procédure de sélection</b>
<b>MASTERS DE RECHERCHE</b>	<b>Comptabilité</b>	30 étudiants	Comptabilité et équivalent	Voir section II
	<b>Management (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESCT)</b>	50 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Sociologie Philosophie, Psychologie et équivalent	Voir section II
<b>MASTERS PROFESSIONNELS</b>	<b>Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)</b>	80 étudiants	Comptabilité et équivalent	Voir section II
	<b>Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)</b>	50 étudiants	Comptabilité, Finance et équivalent	Voir section II
	<b>Comptabilité et Fiscalité (CF)</b>	60 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion Fiscale, Droit et équivalent	Voir section II
	<b>Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)</b>	60 étudiants	Finance, Comptabilité et équivalent	Voir section II
	<b>Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)</b>	40 étudiants	Gestion des Ressources Humaines, Administration des Affaires, Droit social, Sciences du travail, Psychologie et équivalent.	<b>Spécifique (voir section III)</b>
	<b>Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)</b>	40 étudiants	Economie, Gestion, Informatique, Sociologie, Psychologie, GRH, Droit et équivalent	<b>Spécifique (voir section III)</b>
	<b>Management de la Performance et Responsabilité Sociétale des Organisations (MPSO)</b>	40 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Marketing, Informatique, Economie, Droit, Sociologie, Philosophie, Psychologie, Ingénierat et équivalent	<b>Spécifique (voir section III)</b>

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

<b>Veille et Intelligence Compétitive (VIC) (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESEN)</b>	40 étudiants	Economie, Gestion, Informatique de Gestion et équivalent	<b>Spécifique</b> L'appel à candidature sera publié sur le site de l'ESEN <a href="https://www.esen.tn/portail/">https://www.esen.tn/portail/</a>
<b>Contrôle de Gestion et Business Intelligence (CGBI) (master co-habilité entre l'ISCAE et l'ESEN)</b>	40 étudiants	Management, Administration des Affaires, Gestion des Ressources Humaines, Comptabilité, Finance, Informatique appliquée à la gestion, Economie, Marketing ou équivalent.	Voir section II
<b>Gestion des Assurances et Actuariat (GAA) (master co-construit)</b>	25 étudiants	Comptabilité, Finance, Gestion des Affaires ou équivalent	Voir section II

## II. PROCEDURE ET CALENDRIER DE SELECTION

Les candidats sont sélectionnés par un jury universitaire. La sélection se fait en deux principales phases structurées chacune en trois étapes résumées dans le tableau suivant.

Phase		Dates à retenir
<b>I. Phase de présélection</b>		<b>Du 2<sup>er</sup> juin au 05 juillet</b>
<b>I.1</b>	Dépôt de candidatures sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	<b>Du 2<sup>er</sup> juin au 29 juin 2022</b>
<b>I.2</b>	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site (convocation aux entretiens pour certains masters).	<b>Le 1<sup>er</sup> et le 02 juillet 2022</b>
<b>I.3</b>	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et des candidats en « hors quota » (un communiqué de présélection de chaque Master sera publié en temps opportun sur le site de l'ISCAE)	<b>Le 04 et le 05 juillet 2022 (selon les masters)</b>
<b>II. Phase de sélection finale et inscription</b>		<b>Du 06 juillet au 30 Août</b>
<b>II.1.</b>	Sélection définitive sur dossier ou suite à un entretien oral	<b>Du 06 au 13 juillet 2022 (selon les masters)</b>
<b>II.2</b>	Affichage de la liste des étudiants acceptés et de la liste d'attente sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	<b>Au plus tard le 15 juillet 2022</b>

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

<b>II.3</b>	Inscription sur le site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>	Avant le 30 Août 2022
Le Démarrage des cours se fera à partir du 12 septembre 2022		

## II. 1. Phase de présélection :

### A- Dépôt de candidatures

Les candidats titulaires d'une *licence* délivrée par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature et saisir **toutes les informations requises** sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)) selon les délais précisés au **Tableau 2**.

**Les professionnels (titulaires d'une licence ou d'une maîtrise)** justifiant d'une expérience d'au moins trois années dans une même entreprise sont invités à déposer leurs dossiers en version papier aux bureaux des masters concernés (décrits en Annexe 1) et ce, **du 05 au 30 juin 2022**.

Les candidats titulaires d'une *maîtrise* délivrée par un établissement universitaire tunisien sont invités à déposer leur candidature en hors quota (considérés comme des professionnels) et ce, **du 05 au 30 juin 2022**.

#### **NB.**

1. *Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.*
2. *Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fausse, après vérification par le jury de recrutement du master, entraînera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.*
3. *Le candidat a droit au choix de deux masters professionnels et un master de recherche en indiquant un ordre de choix qui sera pris en compte par les différents jurys de sélection.*

### B- Pré-sélection et affichage de la liste des candidats présélectionnés

Chaque jury de recrutement de master procèdera au classement des candidats sur la base du critère de la moyenne corrigée (MC) et de l'institution d'origine.

La moyenne corrigée est calculée, en tenant compte des informations saisies par le candidat sur le site de l'ISCAE, selon la formule suivante :

- *Pour les étudiants titulaires d'une licence*

$$MC = \frac{\text{Moyennecorrigée1} + \text{moyennecorrigée2} + \text{moyenne corrigée 3}}{3} + \text{Bonus}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

Bonus :  $\left. \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$

$\left. \begin{array}{l} +0.5 \text{ si } 161 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 170 ; \\ +1 \text{ si } 171 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 180. \end{array} \right\}$

- ***Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise***

$$MC = \frac{\text{moyennecorrigée1} + \text{moyennecorrigée2} + \text{moyennecorrigée3} + \text{moyennecorrigée4}}{4}$$

Avec :

Moyenne corrigée n = moyenne de l'année n – malus de l'année n

Avec :

Malus :

$\left. \begin{array}{l} -0.5 \text{ pour chaque redoublement ;} \\ -0.25 \text{ pour chaque session de contrôle.} \end{array} \right\}$

L'affichage de la liste des candidats présélectionnés se fera sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)) selon les délais indiqués au tableau 2.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la présélection doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau d'ordre au plus tard quatre jours ouvrables après l'affichage des résultats de la présélection.

**C- Dépôt du dossier administratif complet des candidats présélectionnés (titulaires d'une licence ou d'une maîtrise)**

Le dépôt des dossiers administratifs se fera conformément aux consignes communiquées dans chaque liste de présélection par le comité de sélection du Master en question (version papier ou version scannée du dossier). Il se fera par les candidats présélectionnés (y compris les étudiants titulaires d'une maîtrise) aux bureaux des masters concernés (voir annexe 1) ou aux adresses mails indiquées dans chaque liste de présélection, entre le jeudi 4 et le vendredi 5 juillet (selon les masters). Tout dossier incomplet ou parvenant hors délais, ne sera pas pris en considération (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

Le dossier administratif contient :

1. *une copie de la CIN ;*
2. *une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ou à défaut de l'attestation de réussite ;*
3. *une copie certifiée conforme de chaque relevé de notes des années de licence ;*
4. *une copie certifiée conforme du relevé de notes et de l'attestation du baccalauréat ;*
5. *tout autre document permettant d'étoffer le dossier du candidat lors de la sélection définitive, comme par exemple : certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de master, attestation de stage, attestation de travail, attestation de participation à la vie associative, etc..).*
6. *une lettre de motivation ;*

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

7. Pour les candidatures en « hors quota », une ou plusieurs attestations de travail justifiant une expérience professionnelle de plus **de trois ans dans une même entreprise.**

**II.2. Phase de sélection finale**

Cette étape ne concerne que les candidats présélectionnés et les candidats en « hors quota ». Le jury de sélection de master décidera des critères de sélection définitive (bonus à ajouter, questions à poser). Le jury se réserve le droit d'annuler toute candidature si les informations fournies sont erronées ou non vérifiables.

**A- Calcul du score de sélection final (sur dossier ou suite à un entretien oral)**

Pour chaque master, les modalités de sélection définitive sont résumées dans le tableau suivant :

<b>Tableau 3. Procédure de sélection finale</b>		
<b>Type de Master</b>	<b>Intitulé du master</b>	<b>Modalités de sélection définitive</b>
<b>MASTERS DE RECHERCHE</b>	<b>Comptabilité</b>	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : <b>0.7*moyenne corrigée (MC) + 0.3* entretien oral</b>
	<b>Management</b>	<b>Spécifiques (seront précisées dans un communiqué à part publié conjointement par l'ISCAE et l'ESCT)</b>
<b>MASTERS PROFESSIONNELS</b>	<b>Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)</b>	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : <b>0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* score II</b> <b>Score II = score pré requis + bonus ouverture sur l'environnement</b> <b>Score pré requis :</b> calcul d'une moyenne arithmétique des trois matières principales suivantes : 1- IFRS (ou matière équivalente) 2- Audit (ou matière équivalente) 3- Fiscalité (ou matière équivalente) <b>Bonus ouverture sur l'environnement :</b> 0.5 pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ; 0.5 pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ; 0.5 pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres. <b>(avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</b>

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

	<p><b>Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)</b></p>	<p>La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit :  <b>0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* Score II</b>  <b>Score II= Score pré requis + Bonus ouverture sur l'environnement</b>  - Le score pré requis correspond à la moyenne arithmétique des notes des trois principales matières :  1- comptabilité intermédiaire (ou matière équivalente),  2- fiscalité (ou matière équivalente)  3- contrôle interne (ou matière équivalente) ;  - <b>Bonus ouverture sur l'environnement :</b>  <b>0.5</b> pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ;  <b>0.5</b> pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ;  <b>0.5</b> pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres  <b>(avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</b></p>
	<p><b>Comptabilité et Fiscalité (CF)</b></p>	<p>La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit :  <b>Moyenne corrigée (MC) + Bonus ouverture sur l'environnement (1 point au maximum)</b></p>
	<p><b>Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)</b></p>	<p>Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit :  <b>0.7*moyenne corrigée (MC) + 0.3* score II</b>  <b>Score II = score pré requis + score ouverture sur l'environnement</b>  <b>Score pré requis :</b> calcul d'une moyenne arithmétique de ces trois matières principales :  1- diagnostic financier (ou matière équivalente) ;  2- politiques financières de l'entreprise (ou matière équivalente) ;  3- gestion de portefeuilles (ou matière équivalente)  <b>score :</b>  <b>0</b> pour une Moyenne ≤ 10;  <b>0.5</b> pour une moyenne entre 10 et 12;  <b>1</b> pour une moyenne entre 12 et 15;  <b>1.5</b> pour une moyenne supérieure à 15.  <b>Score ouverture sur l'environnement :</b>  <b>0.5</b> pour 1 ou plusieurs stages facultatifs ;  <b>0.5</b> pour une ou plusieurs formations en soft skills : informatiques, en langues ;  <b>0.5</b> pour une adhésion effective dans une association sportive ou autres.  <b>(avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</b></p>
	<p><b>Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)</b></p>	<p>Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit :  <b>0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* entretien oral</b></p>

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

	<b>Management Public et Gouvernance Territoriale</b>	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : <b>Moyenne corrigée (MC) + Bonus ouverture sur l'environnement (1 point au maximum)</b>
	<b>Management de la Performance et RSO</b>	Le classement des candidatures étant fait sur la base d'un score final calculé comme suit : <b>0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* entretien oral.</b>
	<b>Veille et Intelligence Compétitive (VIC)</b>	<b>(Spécifique-sera précisée dans un communiqué à part publié conjointement par l'ISCAE et l'ESEN)</b>
	<b>Contrôle de Gestion et Business Intelligence (CGBI)</b>	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : <b>Moyenne corrigée (MC) + Bonus ouverture sur l'environnement (1 point au maximum)</b>
	<b>Master professionnel co-construit en Gestion des Assurances et Actuariat (GAA)</b>	La sélection définitive des candidats est fondée sur le score final calculé comme suit : <b>0.6*moyenne corrigée (MC) + 0.4* Score II</b> <b>Score II= score pré-requis + Bonus ouverture sur l'environnement</b> - <b>Le score connaissances techniques correspond à la moyenne arithmétique des notes des trois principales matières :</b> 1- comptabilité intermédiaire 1 (pour les diplômés en comptabilité) ou comptabilité financière 2 (pour les autres diplômés). 2- Politique financière ou décisions financières 3- Contrôle de gestion - <b>Le bonus ouverture sur l'environnement est de 0,5 par attestation de langue et 0,5 par attestation de participation à la vie associative et des attestations de formation en logiciels (avec un maximum de 1 point de bonus par candidat).</b>

**B- Publication des listes de sélection finale et des listes d'attente sur le site de l'ISCAE**

Les résultats de la sélection finale et les listes d'attente des étudiants de l'ISCAE et des candidats issus d'autres institutions universitaires seront publiées sur le site de l'ISCAE ([www.iscae.rnu.tn](http://www.iscae.rnu.tn)) au plus tard le 15 juillet 2022. Les candidats seront classés par ordre de mérite dans les listes.

Les candidats qui désirent contester les résultats de la sélection définitive doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau du master concerné au plus tard une semaine après l'affichage des listes de sélection finales.

**C. Inscription sur le site [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) au plus tard le 30 Août 2022**

Les étudiants acceptés doivent s'inscrire dans les délais fixés. A défaut d'inscription, tout étudiant non inscrit sera remplacé par l'étudiant le mieux classé dans la liste d'attente.

### **III. MODALITES SPECIFIQUES DE SELECTION POUR LES MASTERS IRH, MPRSO ET MPGT**

La procédure de sélection pour les masters Ingénierie des Ressources Humaines (IRH), Management de la Performance et RSO (MPRSO) et Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT) se fera en deux temps. Dans chaque phase, la même procédure décrite dans la section 2 sera respectée. Le tableau 4 (ci- après) résume les étapes et les délais à retenir.

**III-1. La Phase I permet de sélectionner une liste A** (au plus, 70% de la capacité d'accueil du Master (étudiants de l'ISCAE et Hors ISCAE). Il est possible pour certains masters de sélectionner durant cette phase 100% de la capacité d'accueil des candidatures **Hors ISCAE**.

**II- La Phase II est dédiée à la sélection du reste de la capacité d'accueil du Master (au minimum 30%)** Elle concerne ceux qui auront réussi en session de contrôle et ceux n'ayant pas été retenus en Phase I.

Chaque phase sera organisée en:

- **Une première étape de préselection:** basée sur un score de préselection (détaillé dans la sous-section I.2)
- **Une deuxième étape de sélection finale:** les candidatures présélectionnées sont examinées sur la base d'entretiens oraux. (décrits dans le tableau 3. Procédure de sélection finale).

**Tableau 4. Phases de sélection et dates à retenir pour les masters professionnels IRH, MPRSO et MPGT**

Phase		Dates à retenir (2022)
<b>Phase I. sélection de 70% des étudiants (au maximum) de la capacité d'accueil du Master (Liste A)</b>		<b>du 02 au 25 juin</b>
<b>I.1</b>	Dépôt de candidatures sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	<b>du 02 au 12 juin</b>
<b>I.2</b>	Affichage de la liste des candidats présélectionnés et éventuellement des consignes pour la sélection définitive sur le site (convocation aux entretiens pour certains masters).	<b>le 13 et 14 juin</b>
<b>I.3</b>	Dépôt du dossier administratif complet (version papier) des étudiants présélectionnés et des candidats en « hors quota » et convocation aux entretiens	<b>du 15 au 23 juin (selon le master)</b>
<b>I.4</b>	Publication des listes finales A Tout candidat ayant été retenu dans l'un des trois masters correspondant à son premier choix ne sera plus autorisé à candidater à d'autres masters. Toute dérogation implique l'élimination de la candidature.	<b>au plus tard le 25 Juin</b>
<b>Phase II. Sélection de 30% au minimum de la capacité d'accueil du Master (Liste B)</b>		<b>du 28 juin au 15 juillet</b>
<b>I.1</b>	Dépôt de candidatures sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a>	<b>le 28 et le 29 juin</b>
<b>I.2</b>	Affichage de la liste B des candidats présélectionnés et convocation aux entretiens	<b>le 1<sup>er</sup> et le 02 juillet</b>

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

<b>II.1.</b>	Sélection définitive sur entretien oral	<b>du 06 au 13 juillet (selon le master)</b>
<b>II.2</b>	Affichage de la liste des étudiants acceptés (et de la liste d'attente sur le site <a href="http://www.iscae.rnu.tn">www.iscae.rnu.tn</a> )	<b>au plus tard le 15 juillet</b>
<b>II.3</b>	Inscription sur le site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a>	<b>avant le 30 Août 2022</b>
<b>Le Démarrage des cours se fera à partir du 12 septembre 2022</b>		

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

*Annexe n°1 : liste des bureaux des masters de l'ISCAE*

<b>MASTERES</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</b>
Master de recherche en Comptabilité	RDC- Bureau A006	M <sup>me</sup> Radhia Haboubi
Master de recherche en Management	Centre de recherche-RDC-bureau 2	M <sup>me</sup> Hamida Boulaaress
Master professionnel en Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	RDC- Bureau A006	M <sup>me</sup> RadhiaHaboubi
Master professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	RDC- Bureau A005	M <sup>me</sup> Hajer Kacem
Master professionnel en Comptabilité et Fiscalité	RDC- Bureau A006	M <sup>me</sup> Kaouther Ben Letaief
Master professionnel en Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	RDC- Bureau A006	M <sup>me</sup> Kaouther Ben Letaief
Master professionnel en Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	Centre de recherche-RDC-bureau 2	Mme Hamida Boulaaress
Master professionnel en Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	Centre de recherche-RDC-bureau 2	Mme Hamida Boulaaress
Master professionnel en Management de la Performance Globale et RSO (MPSO)	RDC- Bureau A002	Mme Fadhila Kachboura
Master professionnel en Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	ESEN	ESEN
Master professionnel en Contrôle de gestion et Business Intelligence (CGBI)	RDC- Bureau A006	Mme Kaouther Ben Letaief
Master professionnel co-construit en gestion des assurances et actuariat	RDC- Bureau A001	Mme Fadhila Kachboura

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

*Annexe n°2 : liste des membres du jury de sélection*

MASTERES	Membres du jury	Président du jury (président de la commission du master)
Master de recherche en Comptabilité	Commission du master	Mme Hanen Moalla
Master de recherche en Management	Commission du master	Mme. Rym Hachana
Master professionnel en Comptabilité (formation préparatoire à l'expertise comptable)	Mme Emna Boumediane Mme Samiha Gharbi Mme Hanen Moalla Mme Fatma Ben Slama	Mme. Asma Bouchekoua Mr. Mohamed Mahjoubi
Master professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA)	Mme Fatma Ben Slama Mme Wided Bouaine Mme Mariam Dammak Mme Faten Hmama	Mme. Feten Hamama
Master professionnel en Comptabilité et Fiscalité (CF)	Mr. Mondher Eltaief Mme Sameh Mekaoui Mme Ons Ayoub	Mme. Ons Ayoub Mr. Oussama Nheri
Master professionnel en Ingénierie Financière et Bancaire (IFB)	Mme Khoutem Ben Jdidia Mme Olfa Erraies M. Slim Hssairi Mme Ayssen Makni M. Faker Mhadhbi	Mme. Faten Zoghلامي
Master professionnel en Ingénierie des Ressources Humaines (IRH)	M. Mohamed Ben Dana M. Samir Ben Hamouda Mme Rym Bouderbala Mme Aida Boukhris Mme Karima Dhaouadi Mme Feyrouz Hendaoui Mme Ayssen Makni M. Adnan Malek M. Lotfi Slimane	Mme. Aida Boukhris

**Université de la Manouba**  
**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises**

Master professionnel en Management Public et Gouvernance Territoriale (MPGT)	Mme. Ibticem Ben Zammel Mr. Chaouki Ouarda Mme. Boutheina Zine El Abidine Mr. Samir Ben Hamouda Mr. Féthi Elbekri Mme. Afef Belghith.	Mme. Karima Dhaouadi
Master professionnel en Management de la performance et RSO (MPSO)	Mme. Hasna Elleuch Mme. Lilia Hedfi Mme. Ayssen Makni M. Sami Marrouki M. Chawki Ouarda Mme. Insaf Ben Amor	Mme. Rym Bouderbala
Master professionnel en Veille et Intelligence Compétitive (VIC)	La commission du Master	Mme. Zeineb Ayachi
Master professionnel co-construit en gestion des assurances et actuariat	Mme. Wided Bouaine Mme. Ferihane Boubaker Mme. Monjeya Chably Mr. Fethi El Bekri Mme. kawther Korbi Mr. Mehdi Masmoudi	Mme. Wided Bouaine
Master professionnel en Contrôle de gestion et Business Intelligence	M. Mohamed Anis Bach Tobji Mme. Fatma Ben Slama Mr. Fethi El Bekri Mme. Jihen El Ouekdi Mme. Samiha Gharbi Mme. Dorra Guermazi	Mme. Samiha Gharbi